




## La Direction du Stade vous informe de la mise en place d'une billetterie électronique au Centre Nautique Albert II.

Une carte multi-activités rechargeable vous est désormais proposée.



### Achat de la carte multi-activités

Pour l'obtenir vous devez obligatoirement constituer un dossier auprès des caissiers selon la procédure suivante :

- Créer d'un dossier avec les documents suivants :
  - o Remplir le formulaire d'inscription remis par les caissiers ; 
  - o Fournir une photo d'identité ou la faire directement sur place. 
- Acheter la carte pour un montant de 2€   
*(en cas de perte, la carte sera renouvelée et à nouveau facturée 2€).*
- Créditer les activités choisies.

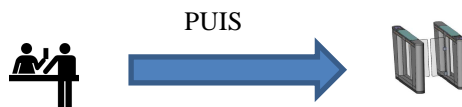
### Accès au centre Nautique

**Accès à la piscine** : présentation de votre carte directement au niveau des portillons.

**Accès aux cours d'aquagym ou au sauna** : validation de votre carte au niveau du guichet ou du distributeur automatique puis présentation de la carte au niveau des portillons.



**Accès aux leçons de natation** : validation de la leçon au guichet uniquement puis présentation de la carte au niveau des portillons.



### Recharge de la carte multi-activités

La carte peut se recharger gratuitement soit au guichet, soit au distributeur automatique selon les dispositions suivantes :

- Au guichet : piscine, sauna, aquagym, leçon de natation, tarifs préférentiels.
- Au distributeur : piscine, sauna, aquagym.

Vous pourrez créditer au maximum 20 entrées pour chaque activité (piscine, sauna, aquagym).

*Vous pouvez dès à présent venir constituer votre dossier auprès des caissiers.*

## Conditions Générales d'utilisation du Centre Nautique Albert II

### I- Conditions d'accès à l'établissement et fonctionnement:

Après avoir pris connaissance des prestations proposées, du **règlement intérieur**, des horaires d'ouvertures et des activités (cours d'aquagym, leçons de natation et accès au sauna), l'acheteur déclare accepter les présentes conditions générales sans restriction, ni réserve, l'autorisant de ce fait à utiliser les installations et à bénéficier des prestations, selon les modalités indiquées ci-dessous.

Il y a deux possibilités pour accéder au Centre Nautique:

#### **A. L'achat d'un « ticket d'entrée unitaire » :**

Le ticket d'entrée unitaire est valable le jour même uniquement et est conditionné aux plannings d'ouvertures des séances et/ou à celui des activités le cas échéant.

Après le passage en caisse ou à la borne d'achat, un ticket à code barre est remis à l'acheteur, lui permettant d'accéder à l'équipement par le portique d'entrée.

#### **B. L'achat d'une « carte multi-activités rechargeable » :**

La carte est délivrée lors de la première utilisation à la caisse du Centre Nautique. L'achat de cette carte numérotée et strictement personnelle est de 2€. Cette somme n'est payable qu'une seule fois. Elle est rechargeable soit à la caisse, soit à la borne de rechargement située à côté de la caisse du Centre Nautique. Les titres d'entrées rechargés sont valables 1 année. Le rechargement du tarif réduit et du paiement en espèce nécessitent le passage en caisse.

Pour acheter une carte multi-activités rechargeable, il est nécessaire et obligatoire de constituer un dossier d'inscription. Ce dossier d'inscription, à remettre aux caissiers, doit être constitué :

- du formulaire d'inscription (nom, prénom, date de naissance, adresse email, certificat médical) : *exclusivement en caisse*
- d'un certificat d'aptitude à la pratique des activités aquatiques daté de moins de trois mois ;
- d'une photo d'identité ;
- du montant en espèce ou chèque du coût de la carte (2€) accompagné du montant des prestations souhaitées.

Le client, muni de sa carte multi-activité en cours de validité, est autorisé, sur présentation de celle-ci aux portiques d'entrée du Centre Nautique, à accéder aux installations et activités de l'établissement en fonction de la formule souscrite. La présentation de la carte sera à nouveau nécessaire pour l'accès aux différentes activités : MNS pour les cours d'aquagym, leçons de natation, ou de la borne électronique pour le sauna.

Cette « carte multi-activités » pourra donc être utilisée librement (dans la limite du nombre d'entrées programmées sur celle-ci) sur l'ensemble des horaires d'ouvertures et/ou du planning des activités correspondant à la formule choisie.

#### **Leçons de natation :**

Toute leçon non annulée au moins 24h à l'avance sera considérée comme due.

#### **Le « tarif réduit » :**

Il est accordé aux enfants de moins de 12 ans et aux adultes de plus de 60 ans.

Il peut être octroyé au client à condition de justifier son âge par le biais d'un document officiel.

Le tarif réduit est délivré exclusivement à la caisse du Centre Nautique

#### **Contrôle de l'accès à la piscine :**

Le client doit être en mesure de présenter à tout moment son titre d'entrée valide au Maître-Nageur-Sauveteur ou à l'hôte/hôtesse d'accueil qui en ferait la demande. La non-présentation du titre d'entrée pourra entraîner l'expulsion du client de l'enceinte du Centre Nautique. En cas de refus du client, Maître-Nageur-Sauveteur ou l'hôte/hôtesse d'accueil fera appel à la Direction du Stade Louis II qui prendra les mesures nécessaires.

#### **Mode de fonctionnement de la carte rechargeable :**

1. constituer le dossier d'inscription et acheter la carte d'accès
2. charger la carte : *en caisse ou à la borne de rechargement (quand tarif plein) ;* Pour entrer au Centre Nautique ;
3. sélectionner la ou les activités choisies : *en caisse ou à la borne de rechargement ;*
4. présenter la carte au portique situé à côté de la caisse du Centre Nautique ;
5. valider le titre d'accès à la borne de validation

### II. Les conditions de remboursement, de résiliation et de pertes/vols :

#### **A. Remboursement des titres d'entrées chargés sur la « carte multi-activités » :**

Chaque demande de remboursement sera étudiée au cas par cas après que le client ait adressé à la Direction du Stade Louis II un courrier accompagné de pièces justificatives.

#### **B. Résiliation de la « carte multi-activités » :**

La « carte multi-activité » peut être résiliée et donc invalidée de plein droit sans mise en demeure préalable par l'établissement pour les motifs suivants :

- o fausse déclaration, falsification des pièces justificatives,
- o en cas de fraude dans l'utilisation de la « carte multi-activité » personnelle,
- o pour non-respect du règlement intérieur ou des présentes conditions générales d'utilisation.

Le client reconnaît à la Direction du Stade Louis II, le droit d'exclure de l'établissement de manière définitive, par lettre motivée avec accusé de réception, toute personne dont l'attitude, le comportement ou la tenue seraient contraires aux bonnes mœurs, ou notoirement gênants pour les autres usagers, ou encore non

conformes au présent règlement intérieur du Centre Nautique.

Le Centre Nautique se réserve le droit, à titre de dommage, de conserver la totalité des recharges et donc des paiements de la carte d'accès.

#### **C. Perte – vol de carte de la « carte multi-activités » :**

En cas de perte ou de vol d'une carte numérotée et personnelle, le client est invité à en informer la Direction du Stade Louis II par courrier ou courriel afin d'invalider la carte. Accompagné d'un justificatif d'identité, le client peut également réclamer un duplicata de la carte, ce qui permettra aux entrées non encore utilisées sur la carte perdue ou volée d'être transférées sur la nouvelle carte.

En cas de perte ou de vol de sa carte, son remplacement sera facturé au tarif de 2€.

### III. Informations diverses :

#### **Règlement Intérieur :**

Le client déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement intérieur, affiché à l'accueil du Centre Nautique, précisant les règles de sécurité et d'hygiène, et déclare y adhérer sans restriction ni réserve.

#### **Protection des données personnelles :**

L'ensemble des informations qui sont demandées par la Direction du Stade Louis II et plus particulièrement par le Centre Nautique pour la délivrance d'une carte pour l'accès au Centre Nautique est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission de la carte ne pourra intervenir. L'ensemble de ces données est uniquement destiné au Centre Nautique. Les données recueillies pourront être utilisées à des fins statistiques et ces statistiques transmises au Gouvernement Monégasque.

#### **Droit d'accès et de modification :**

Conformément à l'article 14 de la loi monégasque du 23 décembre 1993, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations personnelles qui vous concernent. Vous pouvez à tout moment vous opposer gratuitement et sans motif à la diffusion des données que vous avez fournies.

#### **Pour tout contact concernant vos données personnelles :**

Direction du Stade Louis II  
3 Avenue des Castelans  
MC 98000 Monaco  
Tél : + 377 92 05 40 10  
Fax : + 377 92 05 94 37  
Email : [directionstadelouis2@gouv.mc](mailto:directionstadelouis2@gouv.mc)

#### **Droits et tribunaux compétents :**

Les litiges ou contestations qui pourraient naître entre le Centre Nautique et plus largement la Direction du Stade Louis II et le client seront soumis au droit monégasque et de la compétence exclusive des Tribunaux de la Principauté de Monaco

Formulaire d'inscription

*Coût d'achat de la première carte multi-activités rechargeable (non remboursable) : 2 €*

Nom : .....

Prénom: .....

Sexe : (entourez la réponse)      Masculin      Féminin

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse email : .....@.....  
*(Adresse utilisée pour envoyer les informations relatives au Centre Nautique)*

Téléphone : .....

Le client atteste avoir lu et accepté le Règlement Intérieur du Centre Nautique Albert II et les Conditions Générales d'Utilisation

Fait le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »:

Cadre réservé à l'Administration :